

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Applicables à compter du 01/10/2024.

Les présentes conditions générales de vente, (les « **CGV** ») sont conclues d'une part par la société ORECA SAS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulon sous le numéro 302 045 794, dont le siège social est situé Parc d'activités de Signes, 83870 Signes, (« **ORECA** ») et d'autre part, par toute personne physique ou morale effectuant un achat via le site internet <https://www.mustangchallengelemans.com/> (le « **Site** »), ou tout autre moyen disponible (le « **Client** »). Le Client déclare être majeur ou titulaire d'une autorisation parentale et avoir la capacité juridique de contracter lui permettant ainsi d'effectuer une commande sur le Site ou par tout autre moyen disponible.

Pour toute question relative à une commande, le centre de relation clients (le « **Service Client** ») peut être contacté :

- Par courriel à packagesford2025@oreca.fr

Les parties conviennent que leurs relations seront régies exclusivement par les CGV, en vigueur sur le Site à la date de validation de la commande de prestations de loisir disponible sur le Site et pour la durée nécessaire à la fourniture des prestations de loisir, jusqu'à l'extinction obligations dues par ORECA. ORECA se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV en publiant une nouvelle version sur le Site. Toute référence, identifiée en majuscule, au singulier inclut le pluriel et inversement. Les CGV prévalent sur toutes autres conditions telles que les CGA du Client.

I. COMMANDE

1.1 La validation de la commande vaut acceptation sans restriction ni réserve des CGV que le Client déclare avoir pris connaissance avant sa validation. **1.2** Après paiement effectif, le Client reçoit par voie électronique un accusé réception valant confirmation de la commande. **1.3** Conformément à l'article L121-11 du Code de la consommation, ORECA s'engage à honorer la commande uniquement dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité d'une prestation, ORECA s'engage à en informer le Client. Toutefois, ORECA se réserve le droit de refuser la commande si elle est anormale, passée de mauvaise foi ou pour tout autre motif qu'elle jugera légitime, notamment en cas de litige avec le Client concernant le paiement d'une commande antérieure. Toute réservation donnera lieu à la remise en main propre d'un billet lors de l'évènement.

II. PRIX

2.1 Le prix des produits correspond au tarif en vigueur au moment de la validation de la commande. La durée de validité des offres et prix est déterminée par l'actualisation du Site. **2.2** Les prix sont susceptibles d'être modifiés sans préavis sans que soit engagée la responsabilité d'ORECA notamment en cas de variation du taux de la TVA ou en cas d'erreur manifeste sur le prix, le produit ou la remise. **2.3** Les prix sont exprimés en euros toutes taxes comprises (« **TTC** »), hors frais de livraison et douaniers (« **Départ usine** »), toutes les autres devises sont affichées à titre indicatif. En conséquence, le paiement s'effectue en euros ainsi les éventuels coûts supplémentaires liés à la fluctuation de change et aux opérations bancaires sont entièrement à la charge du Client. Les frais de télécommunication inhérents à l'accès au Site restent à la charge exclusive du Client.

III. MODIFICATION DES PRODUITS

3.1 Les spécifications techniques et photographiques présentes sur nos documentations commerciales et sur le Site, sont données à titre d'information et n'ont donc aucune valeur contractuelle. Ces dernières sont susceptibles de changements éventuels sans préavis. **3.2** La suppression ou la modification, par les fournisseurs d'ORECA, de produits ayant fait l'objet d'une commande enregistrée, autorise ORECA à annuler la commande en cours sauf accord du Client pour la modifier, ce à quoi le Client consent.

IV. PAIEMENTS ET DELAIS

4.1 Les prestations sont payables au comptant au moment de la commande. **4.2** Les moyens de paiement acceptés sont les virements bancaires et potentiellement les paiements par Carte Bancaire (réseaux carte bleue, visa, EuroCard/MasterCard) **4.3** La transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire du Client après vérification des données de celle-ci, à réception de l'autorisation de débit de la part de la société émettrice de la carte bancaire utilisée par le Client. **4.4** Conformément à l'article L132-2 du code monétaire et financier, l'engagement de payer, donné au moyen d'une carte de paiement, est irrévocable. En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, le Client autorise ORECA à débiter sa carte bancaire du montant correspondant au montant de sa commande. A cette fin, le Client confirme qu'il est titulaire de la carte bancaire à débiter et que le nom figurant sur la carte bancaire est effectivement le sien. Le Client communique les seize chiffres et la date d'expiration de sa carte bleue ainsi que le cas échéant, les numéros du cryptogramme visuel. ORECA met en œuvre tous les moyens pour assurer la confidentialité et la sécurité des données transmises sur le Site. Seules les Cartes Bancaires françaises couvrant la durée du financement (hors Maestro, Electron et American express) sont acceptées. **4.5** La commande est validée après paiement. Dans le cas où le paiement serait impossible, la vente serait immédiatement résiliée de plein droit et la commande serait annulée. **4.6** Toute somme versée par le Client à la commande est considérée comme arrhes par les parties. **4.7** En cas de retard de paiement par un Client professionnel, il sera exigé un intérêt de retard calculé sur la base d'un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 (dix) points de pourcentage ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 (quarante) euros par facture non payée à échéance.

V. ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément aux termes de l'article L221-28 12° du Code de la consommation, nous vous informons que vous ne pouvez pas exercer de droit de rétractation lors de la réservation à distance de prestations « de prestations de services d'hébergement autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de location de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ». En conséquence, vous ne pouvez pas bénéficier de la faculté de rétractation pour les prestations proposées dans le cadre de ces CGV.

VI. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des marques figuratives ou non et plus généralement toutes les autres marques, illustrations, images et logotypes figurant sur les produits vendus, leurs

accessoires et leurs emballages, qu'ils soient déposés ou non, sont et demeureront la propriété de leur titulaire. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces marques, illustrations, images et logotypes, pour quelque motif et sur quelque support que ce soit, sans accord exprès et préalable de leur titulaire, est strictement interdite. Il en va de même pour toute combinaison ou conjonction avec toute autre marque, symbole, logotype et plus généralement tout signe distinctif destiné à former un logo composite. Il en est de même pour tout droit d'auteur, dessin, modèle et brevet qui sont la propriété de leur titulaire.

VII. DONNEES PERSONNELLES

7.1 En tant que co-responsable du traitement des données personnelles, ORECA et FORD peuvent recueillir des données personnelles. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) n° 2016/679, le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant pouvant être exercé en adressant une demande à cette fin à l'adresse dpeurope@ford.com en prenant soin de préciser ses nom, prénom et adresse.

7.2 ORECA et FORD vous invitent à consulter la charte de protection des données à caractère personnel disponible sur le Site.

7.3 Veuillez noter que certains renseignements sont obligatoires et nécessaires au traitement de votre démarche et/ou de votre commande. L'absence de réponse à un champ obligatoire signalé par un astérisque (*) est susceptible de compromettre le bon suivi de votre dossier et/ou de votre commande.

7.4 Enfin, nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarché téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire (<https://conso.bloctel.fr/>).

VIII. CAS FORTUIT ET FORCE MAJEURE

8.1 Les obligations de ORECA seront suspendues en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure tels que définis par la législation et la jurisprudence française, et notamment une modification ou annulation de l'évènement, venant retarder ou empêcher leur exécution. Dans ce cas, la responsabilité de ORECA ne pourra être recherchée et le Client ne pourra prétendre à aucune indemnité de quelque nature que ce soit.

8.2 Dans une telle situation, ORECA avisera le Client de la survenance d'un tel cas fortuit ou de force majeure dans les meilleurs délais à compter de la date de survenance de l'évènement.

8.3 En cas de report de l'évènement, ORECA se réserve le droit de reporter, les réservations effectuées, sur les nouvelles dates de l'évènement.

8.4 En cas d'annulation de l'évènement, ORECA procèdera au remboursement de la commande à hauteur du montant des prestations remboursées par ses fournisseurs.

IX. NULLITE D'UNE CLAUSE

9.1 Si une quelconque des dispositions des CGV était annulé, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions des CGV qui demeureront en vigueur entre les Parties.

X. REGLEMENT DES LITIGES

10.1 Tout différend ou litige en relation avec les CGV sera soumis au droit français à l'exclusion de toute règle de conflit de loi et de la Convention des Nations Unies sur les Contrats de Vente Internationale de Marchandises de 1980. **10.2** Pour tout litige intervenant entre ORECA et le Client, les tribunaux français seront seuls compétents en application de l'article R631-3 du code de la consommation. **10.3** Conformément aux dispositions des articles L.211-3 et L.616-1 du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, ORECA adhère au Service du Médiateur du e-commerce de la FEVAD (Fédération du e-commerce et de la vente à distance) dont les coordonnées sont les suivantes : 60 Rue La Boétie – 75008 Paris – <http://www.mediateurfevad.fr>. Après démarche préalable écrite des Consommateurs auprès de ORECA, le Service du Médiateur peut être saisi sur le site de la FEVAD pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti. **10.4** La Commission Européenne a mis en place une plateforme de résolution des litiges destinée à recueillir les éventuelles réclamations de Consommateurs européens faisant suite à un achat en ligne et à les transmettre aux médiateurs nationaux compétents. Cette plateforme est accessible via le lien en cliquant ici

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>. **10.5** En cas de contradiction entre la version française et une version étrangère des CGV, la version française prévaudra.